

## Bougez autrement au Pays du Mont-Blanc



Pour se déplacer au Pays du Mont-Blanc :  
[www.viamontblanc.com](http://www.viamontblanc.com)

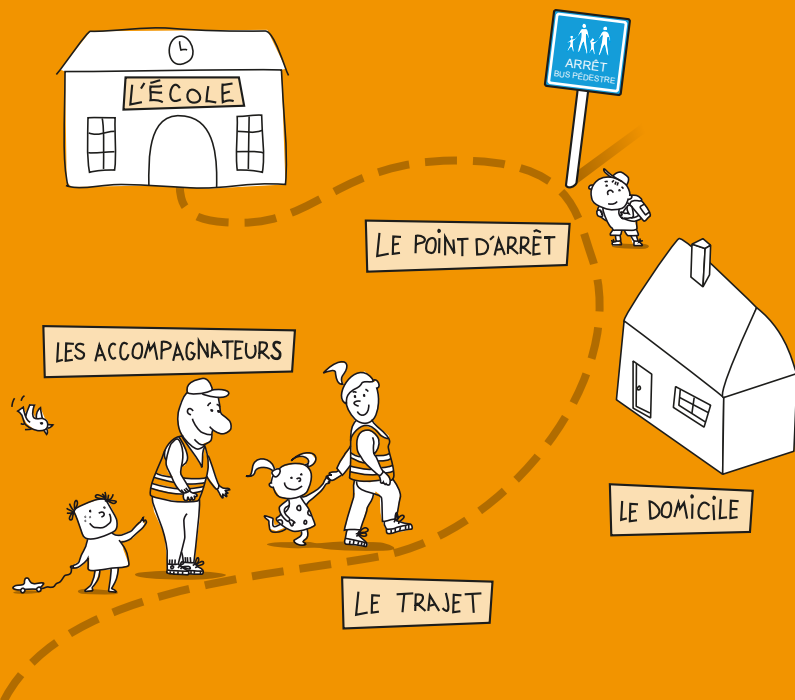
Pour connaître l'action du Syndicat Mixte :  
[www.monpaysdumontblanc.fr](http://www.monpaysdumontblanc.fr)

Pour visiter le Pays du Mont-Blanc :  
[www.pays-du-mont-blanc.com](http://www.pays-du-mont-blanc.com)

Pour découvrir le Pays du Mont-Blanc en images :  
[www.montblanc.tv](http://www.montblanc.tv)



# Et si on se déplaçait autrement au Pays du Mont-Blanc ?



**PIT**

PLAN INTÉGRÉ  
 TRANSFRONTALIER DE  
 L'ESPACE MONTBLANC

**MOBILITÉ DURABLE**



## 1. LE BUS PÉDESTRE

## LE BUS PÉDESTRE

Qu'est-ce que c'est ?

*"Un mode de déplacement doux pour les trajets scolaires qui repose sur l'implication d'un groupe de parents."*

**L'autobus pédestre a tout du bus : lignes, arrêts, terminus, mais sans moteur !**

L'autobus scolaire pédestre est un accompagnement des enfants vers l'école par des parents solidaires et volontaires pour conduire à tour de rôle à pied un groupe d'enfants vers l'école en faisant des arrêts sur le trajet pour récupérer des enfants qui rejoignent le convoi.

Il peut prendre différentes appellations : bus pédestre, carapatte, pédibus®...

Quels avantages ?



### Pour les parents

- Un gain de temps : plus besoin d'accompagner ses enfants tous les jours,
- Un coût financier réduit : plus besoin de prendre la voiture,
- Une meilleure sécurité : moins de voitures stationnées aux abords de l'école, un itinéraire sécurisé et encadré.

### Pour les enfants

- C'est bien plus gai de faire le trajet vers l'école avec des copains,
- C'est bon pour la santé de marcher un peu tous les jours,
- Les règles de sécurité routière sont acquises et les enfants deviennent rapidement autonomes.

Comment on fait ?



Il faut d'abord mobiliser des parents d'élèves volontaires, l'école, les élus et leurs techniciens, les enfants et réfléchir ensemble à l'organisation la plus adaptée (itinéraire, horaires, arrêts...)

Ils définissent le fonctionnement du bus pédestre (planning, règles de vie...) et désignent les parents qui conduiront le bus pédestre à tour de rôle. Pour démarrer, des journées test sont préconisées. Les enfants sont ainsi accompagnés à l'école, en petit groupe, dans la bonne humeur et en toute sécurité.

## Et on fait quoi au Pays du Mont-Blanc ?



### On teste le bus pédestre à Megève et Sallanches

- La commune de Megève, en partenariat avec l'association Les Ecolibristes et les associations de parents d'élèves, a testé en juin les pédibus sur les secteurs du **Jaillet, de Rochebrune et de Megève Sud.**
- Un bus pédestre a été mis en place en 2010 à l'école publique élémentaire de Saint-Martin à Sallanches. La mairie a sécurisé le cheminement (barrières) et les parents d'élèves organisaient l'accompagnement.  
Si vous êtes volontaires pour pérenniser le dispositif, contactez votre école.

En savoir plus :



- Le Syndicat Mixte Pays du Mont-Blanc : 04 50 78 12 10
- La Communautés de communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc : 04 50 54 39 76